

Compte-rendu des discussions avec les présidents des sections de Suisse romande

Le moment d'échange avec les présidents des sections de Suisse romande, qui avait dû être renvoyé ce printemps, s'est tenu le 9 juillet à Yverdon. Le président central Roland Schwager s'est réjoui de pouvoir souhaiter une cordiale bienvenue aux collègues en charge des sections. Daniel Troillet et Patrick Rouvinez avaient dû se faire excuser.

Les participants ont pu donner connaissance avec plaisir des activités qu'ils ont pu reprendre, respectivement qu'ils ont prévues. Plusieurs d'entre eux ont parlé des retours positifs des aînés vivant en EMS et qui ont été exonérés de la cotisation. Tous expriment de la reconnaissance. Il y a aussi eu quelques démissions de collègues qui jugent que le rapport cotisations/prestations ne joue plus lorsqu'ils prennent leur retraite. Actuellement on peut pourtant mettre en avant les FVP car sans l'engagement de la PV et du SEV, il n'y en aurait plus pour les pensionné-e-s. La pétition organisée et ses 26'000 signatures ainsi que nos arguments ont montré leur efficacité.

L'admission « automatique » des veuves et survivants, sans qu'ils ou elles signent quelque chose, a provoqué des problèmes dans quelques cas. Un nouveau processus est donc proposé. Après la période de deuil, les veuves ou les veufs seront contactés à l'avenir et ils seront priés de remplir une déclaration d'adhésion. La PV-SEV y perdra-t-elle quelques membres, on verra. La distribution du Journal SEV devrait continuer durant cette période. La Direction syndicale devrait décider sur cette proposition lors de sa séance du mois d'août.

Les cheminots et cheminotes récemment pensionnés se sentent encore trop jeunes pour devenir d'« anciens cheminots » à la PV. Ils aimeraient garder le contact pendant quelque temps encore avec leurs collègues actifs. La PV prépare une proposition par laquelle les sections d'actifs offriraient un sociétariat de membre-sympathisant. Les membres pensionnés seraient ainsi mutés statutairement à la PV tout en gardant le contact avec leur ancienne section. Cette proposition trouve l'approbation des présidents présents. Des idées sur l'attribution des cotisations sont encore apportées, le Comité central va les examiner.

Roland Schwager informe les présidents romands sur la nouvelle offre des facilités de voyage. Tous les retraités conserveront les facilités actuelles à vie. L'AG doit pour cela être renouvelé sans interruption, sinon le droit au rabais actuel se perdra à fin 2023. Pour les retraités qui partiront dès 2024 le rabais diminuera malheureusement. Nos revendications comme le dépôt de l'AG et son paiement par chèques Reka seront relancées lors de la mise au point de détail.

Pour terminer, Roland Schwager mentionne que la Direction syndicale SEV sera saisie d'une proposition pour que la cotisation annuelle de la RekaCard soit ramenée à six francs comme c'est le cas à la Coop. Il met ensuite un terme à cet intéressant moment d'échange avec les sections et souhaite à chacun un bon été.

Alex Bringolf, secrétaire central PV



de g à dr : Emile Lachat JU, Serge Anet GE, Yvan Renevey NE, René Guignet VD



de g à dr : G. Meienberg CC, Jean-Michel Gendre FR, Hans Heule CC, Roger Schweizer BI



de g à dr : Serge Anet GE, Roland Schwager, président central PV



de g à dr : Giuseppe Meienberg, Jean-Pierre Genevay, Egon Minikus, Hans Heule, tous CC
Roger Schweizer BI, Jean-Michel Gendre FR, Yvan Renevey NE, Emile Lachat JU